

PRÉSENTATION

Ce numéro 6 de *Scolia* réunit douze des dix-huit communications (y compris notre exposé de synthèse) présentées au colloque "Dimensions du contexte : des sons à l'interprétation", tenu les 17, 18 et 19 Novembre 1994 à Strasbourg à l'initiative de l'équipe du CNRS "PROPARLAN" ("Processus de la Parole et du Langage", à l'époque URA 668).

Sans donc constituer à proprement parler les actes de ce colloque, ce recueil est néanmoins une bonne expression de la diversité des contributions qui y ont été proposées et, de ce fait, est également une bonne illustration de la diversité des manières d'approcher ou de solliciter une notion, en l'occurrence le *contexte*, qui connaît ces derniers temps un certain regain d'intérêt.

Plusieurs ouvrages sont en effet parus récemment¹ sur cette notion : le *contexte* se présente comme un concept-passerelle, une sorte de charnière pour l'articulation entre des approches différentes du langage, et plus précisément entre des disciplines qui traitent à divers titres des questions du *sens* et de la *signification* : linguistique, psycho- et socio-linguistique, psychologie, sciences sociales, etc. Le *sens* des mots, des phrases, des énoncés entiers, n'est en effet donné que dans un *contexte* qui en permet la production ou l'inter-

1. En particulier AUER P. & di LUZIO A. (eds.) (1992), *The contextualization of language*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, et DURANTI A. & GOODWIN Ch. (1992), *Rethinking Context*, Cambridge, Cambridge Univ. Press.

prétation. Ce contexte est à son tour donné par d'autres mots, d'autres phrases, d'autres énoncés, mais aussi par la situation de communication dans laquelle se trouvent les interlocuteurs, leurs connaissances partagées, leurs positions sociales respectives, leurs enjeux propres. C'est dire que la notion sollicite effectivement le concours de spécialistes de toutes les sciences humaines.

"PROPARLAN" étant une équipe de chercheurs de disciplines différentes, essentiellement phonéticiens, linguistes et psychologues, le *contexte* offrait le thème d'un travail collectif interdisciplinaire prometteur. Le colloque de 1994 avait pour but de présenter les résultats de cette réflexion, ainsi que les apports de spécialistes extérieurs déjà connus pour leur recherche sur cette notion. On verra cependant, à la lecture des textes de ce recueil, qu'en même temps qu'ils proposent un certain nombre d'avancées en la matière, ils traduisent aussi, malgré les tentatives de synthèse (dont celle que nous proposons au final), une hétérogénéité réfractaire.

C'est que la notion de contexte, comme le soulignent plusieurs contributeurs, se présente à bien des égards comme un fourre-tout qui prête à des utilisations diverses. Par définition, le mot "contexte" est relationnel : il est forcément contexte "de" quelque chose. Et c'est généralement ce "quelque chose" qui est l'objet d'étude sur lequel le chercheur porte au départ son attention, le contexte n'étant sollicité que pour participer à la description et à l'explication. Parler du "contexte de X" ou de "X dans le contexte Y", c'est parler centralement de X, et non du contexte. La notion en elle-même semble ainsi un objet d'étude aussi fuyant que le trésor du lutin que l'on cherche au pied de l'arc-en-ciel.

Cette difficulté n'est cependant pour le scientifique qu'une raison supplémentaire de s'intéresser de plus près à une notion qu'on peut ainsi suspecter d'être trop facilement accueillante pour le sémanticien. C'est ce que tentent les douze contributions de ce recueil, par des abords différents qu'il nous a semblé pouvoir regrouper autour de trois axes principaux :

- un premier ensemble de travaux aborde la notion de *contexte* à travers les questions que pose sa *définition*, générale ou appliquée à un domaine particulier;

- un autre ensemble regroupe les études de *l'influence* du *contexte* dans tel ou tel domaine, — d'où ressort, bien entendu, qu'il s'agit à chaque fois d'un "contexte" différent, propre au domaine considéré;
- un troisième ensemble, enfin, est constitué par les travaux qui s'attachent à étudier les processus dynamiques suivant lesquels les locuteurs sélectionnent dans leur environnement (*contexte* au sens le plus large) les informations qui leur permettent d'établir le sens de ce qu'ils produisent ou de ce qu'ils interprètent (ce qu'on peut appeler *leur contexte pertinent*).

1. Approches définitoires de la notion de *contexte*

La contribution de Danièle Crévenat-Werner "Les contextes de *contexte*" constitue un bon point de départ pour une étude de la notion. Il s'agit de faire le tour des définitions du mot "contexte" données par les lexicographes et les linguistes, français, allemands, et anglais. Un premier niveau d'observation et de description permet ainsi de comparer les composantes notionnelles reliées à l'usage du mot lui-même pour en dégager les constantes et les variations.

Catherine Kerbrat-Orecchioni, dans une approche des rapports entre "Texte et contexte", présente un état général, articulé et fouillé, des questions que pose actuellement la notion dans ses différentes acceptions. Le contexte est à la fois linguistique (co-texte) et extra-linguistique (contexte situationnel). Il est à la fois restreint au micro-contexte (site, participants, type d'activité) et étendu au macro- (contexte au sens large, institutionnel, social). Ainsi, le contexte risque de recouvrir l'ensemble de l'environnement, c'est-à-dire tout et n'importe quoi. Il y a donc lieu, pour les locuteurs comme pour l'analyste, de sélectionner dans ce contexte global, virtuel, ce qui constitue le contexte utile, pertinent, à savoir : l'ensemble des *représentations* que les interlocuteurs ont du contexte. Certaines de ces représentations sont partagées par les locuteurs et forment un fond commun (propositions mutuellement tenues pour vraies, prototypes et stéréotypes, script de l'interaction). D'autres diffèrent d'un locuteur à l'autre, expressions de leurs enjeux respectifs, à partir de quoi s'engage, dans le cours même de l'interaction, une négociation pour la construction d'un contexte commun.

Comment les locuteurs (et l'analyste) peuvent-ils accéder à ce contexte pertinent ? Un mode d'approche consiste à repérer les *indices de contextualisation* qui sont produits par les locuteurs dans le cours de l'interaction. Cette approche, qui est notamment celle de Gumperz, place le contexte au coeur de la réflexion sur la production et l'interprétation du sens. La contribution de Corinne Delhay "Texte, contexte, contextualisation" fait le point des travaux qui vont dans cette direction, qu'elle rapproche des conceptions de Halliday & Hasan en analyse du discours. Elle souligne notamment une conséquence de ce mode d'approche interactionniste, qui est paradoxalement d'écarter la notion de contexte, en tout cas d'un contexte "en soi", puisqu'il n'y a dans cette perspective de sens qu'*in situ*, en fonction d'un contexte qui évolue constamment.

Un autre paramètre de sélection est évidemment introduit par l'analyste, qui ne retient du contexte au sens large que ce qui est pertinent au regard de sa recherche. Le *contexte* est donc défini dans le cadre d'une discipline. Béatrice Vaxelaire propose ainsi une revue exhaustive de "La notion de contexte en phonétique" : considérant les niveaux aussi bien segmental que suprasegmental, elle donne le détail de tout ce qui contextuellement est pertinent pour un son. Elle effectue ainsi un classement des facteurs contextuels en : 1/ facteurs internes, mis en évidence par les propriétés intrinsèques de l'élément sonore analysé, ainsi que par les effets co-intrinsèques des sons adjacents ; 2/ facteurs externes, relatifs à l'environnement et au locuteur/auditeur.

2. Études de l'influence du contexte

L'influence du contexte étudiée dans un domaine particulier met en valeur les acceptions différentes de la notion, et de ce fait les diverses manières dont on peut la solliciter.

C'est ainsi, pour rester dans le champ de la phonétique, que le contexte "géographique" est étudié par Corinne Didelot-Zerr comme une sélection de paramètres influant sur un objet d'étude qui est ici la prosodie : dans la contribution qu'elle nous propose, le contexte social et géographique détermine la variété de français parlé par un locuteur. L'absence ou la présence d'un marquage régional

plus ou moins important en français est fonction de l'appartenance du locuteur à un groupe social, et l'"accent" régional constitue de ce fait un indice quant à l'origine géographique.

A l'autre extrémité de l'échelle, si l'on s'intéresse aux macro-unités, voire au langage en général, c'est l'environnement entier du locuteur qui fonctionne comme contexte. C'est dans ce sens d'informations reçues et acquises de l'environnement, par opposition aux données innées, qu'il faut entendre la contribution de Jean-François Bonnot et Claude Bursztein "A propos du rôle du contexte dans l'acquisition du langage". Ces auteurs insistent sur le fait que reconnaître le caractère inné de la faculté de langage ne dispense pas de s'interroger sur les effets du contexte : les *informations contextuelles* viennent non seulement modifier et enrichir les productions et les stratégies de communication verbales de l'enfant, mais sont, de plus, indispensables à la mise en place des structures fondamentales du langage.

Dans cette même perspective centrée sur l'acquisition des compétences langagières, Berthille Pallaud traite plus spécialement des "Contextes de l'acquisition de l'écriture". C'est alors *l'oral* qui est interrogé dans son rôle habituellement reconnu de contexte, entendu ici dans le sens d'un étalon ou patron à partir duquel se ferait le passage à l'écrit. Les étapes conceptuelles par lesquelles le jeune enfant entre dans le domaine de l'écrit montrent que l'énoncé oral n'est pas le contexte qui va de soi pour la construction d'un écrit. Il ne l'est qu'à la condition qu'une série de transformations puissent avoir lieu. Berthille Pallaud rend compte des caractéristiques des différents contextes auxquels l'enfant fait appel au cours de son entrée dans l'écriture, à partir des études d'Emilia Ferreiro et de ses propres résultats.

3. Études des processus de formation du contexte pertinent

La conception interactive d'un contexte qui concourt au sens du texte en même temps qu'il est façonné par ce dernier, et ce dans le courant même du déroulement de l'énoncé, conduit à s'intéresser de plus près à l'aspect *temporel* de la production de sens. C'est ce que propose Michel Charolles dans sa contribution "Quand intervient le contexte ?", qui part du problème de la résolution des ambi-

guités lexicales, pronominales et syntaxiques. Il défend l'idée que l'on ne peut véritablement discuter de l'incidence du contexte et du co-texte sur ces différents types d'ambiguïtés sans prendre en compte le fait que les opérations de traitement mises en oeuvre par les sujets dans la compréhension se développent dans le temps, au fur et à mesure de la réception. Il résulte de ce traitement que la compréhension ne s'établit pas nécessairement, comme on le présume généralement en linguistique, une fois que la phrase ou l'énoncé sont achevés. En effet, les sujets traitent les données linguistiques en temps réel et s'engagent dès qu'ils disposent de suffisamment d'indices (de nature vraisemblablement variable) en faveur d'une solution, quitte ensuite à la réviser.

Ainsi, "le contexte n'est pas prédéterminé, mais se trouve construit pendant l'interprétation de la phrase elle-même". Dominique Maingueneau ("Contexte et scénographie") part de cette remarque de Georges Kleiber pour s'intéresser à la dimension réflexive du discours conçu comme action. L'énonciation se présente comme une activité qui configure son propre contexte. Il en résulte que le discours n'est pas qu'un simple vecteur d'informations, mais qu'il définit aussi les conditions de sa propre pertinence. Cette dynamique est manifeste lorsqu'on travaille, non plus sur des phrases, mais sur des énoncés entiers relevant de genres de discours, impliqués dans des enjeux sociaux et politiques. Dominique Maingueneau s'intéresse ici à un genre extrême, celui des discours délibérément monologiques, tels que les écrits et discours politiques ou religieux. Leur intérêt pour l'analyste est dans la transparence du processus de contextualisation qu'ils instaurent. À la différence des conversations ordinaires, il s'agit de discours qui peuvent s'affranchir des formes d'interactivité immédiate pour se replier sur leurs propres opérations de constitution : ils construisent leur identité et leur légitimité sans avoir à négocier leur contexte avec un interlocuteur en contact direct, et donc instaurent leur contexte dans une relative autonomie. C'est ce type d'instauration du contexte qui est étudié à travers la notion de scénographie, ou comment le discours met par lui-même en scène et organise la situation d'énonciation (Je/Tu-Ici-Maintenant), foyer des repérages référentiels de l'énoncé.

La contribution de Christian Rossignol "Contexte et circons-

tances dans la sémiotique juridique" se présente à cet endroit comme une bonne illustration de ce processus d'instauration du contexte, dans un système de signes particulièrement bien verrouillé sur l'organisation et la légitimation de l'énonciation: celui du Droit. Le Droit est un ensemble organisé hiérarchiquement dans lequel des normes de niveau supérieur règlent la production des normes de niveau inférieur (par ex. la constitution est un texte dont les énoncés déterminent les conditions dans lesquelles les lois peuvent être créées; celles-ci déterminent à leur tour les conditions de production des textes réglementaires, décisions administratives, jugements, etc.). Il en résulte que tout organe qui applique le droit qualifie des actes et prend des décisions, non de façon personnelle, mais en fonction des normes existantes. L'interprétation se réfère donc à un contexte construit et contrôlé. Bien entendu, le contexte réel, situationnel est rarement prévu dans ses détails par les normes. Mais celles-ci sont produites sous l'hypothèse que les jugements particuliers (producteurs à leur tour d'une norme jurisprudentielle) poursuivront le processus de détermination du sens dans les contextes inédits.

A ce stade de notre réflexion, certaines incidences du contexte apparaissent plus clairement. Le contexte concourt à la production et à l'interprétation du sens, et ce de manière incontournable. Mais, en raison même de cette dynamique, les processus de contextualisation se présentent par certains aspects comme des machines à produire du sens, dont le contrôle plus ou moins assuré a pour enjeu plus ou moins intentionnel de capturer les destinataires d'un message dans les significations imposées par leur auteur.

On peut s'attendre à ce que les êtres humains mettent quelques grains de sable dans un fonctionnement qui risquerait autrement d'être parfait pour le sémanticien. C'est ce qu'indiquent les événements d'énonciation tels que les malentendus, les mots d'enfants, les mots d'esprit, ou les accidents qui rompent le cours attendu de l'interaction. C'est à ces "inattendus" que s'intéresse Irène Fenoglio, en traitant de l'exemple du *lapsus* dans sa contribution "Question du contexte et événement d'énonciation". Lorsqu'un lapsus est commis, celui qui l'énonce s'auto-corrige immédiatement s'il le constate. Qu'il l'entende et le corrige ou non, l'interlocuteur rétablit l'expression qui était attendue à cet endroit en fonction d'une signification

permise par le contexte de l'énonciation (la situation de communication, l'intentionnalité explicite) et par le contexte de l'événement énonciatif (le co-texte). Ces deux étapes permettent, par le contexte, d'accéder à la signification de l'énoncé tel qu'il aurait dû se présenter s'il n'avait pas été perturbé par le lapsus. Par contre, la correction du lapsus par son auteur ou par l'interlocuteur rétablit la signification manquée dans un premier temps, mais ne permet pas d'accéder à un sens éventuel de cet accident. En restaurant la signification, elle évacue au contraire le lapsus comme si l'événement n'avait pas de sens. Dans une perspective qui admet que les événements énonciatifs : lapsus, mots d'enfants, malentendus, participent à l'énonciation en disant quelque chose, il faut alors distinguer le sens (ce que le sujet veut dire) de la signification (qui est contenu dans le fil des mots). Il faut donc supposer un troisième type de contexte, qui permettrait virtuellement de rétablir le sens du lapsus à l'endroit où il apparaît (plutôt que sa signification, puisqu'il n'en a pas à proprement parler) : c'est le contexte singulier constitué par le sujet parlant lui-même, mais qui n'est jamais complètement connaissable dans ses motifs et mobiles, y compris par lui-même, ce qui rend l'interprétation toujours partielle et ouverte.

Partant de l'idée sous-jacente à cette dernière proposition, qui est que le contexte le plus pertinent pour la production et l'interprétation du sens, c'est avant tout ce que les interlocuteurs cherchent à dire et veulent bien entendre, nous essayons en clôture de ce recueil, de faire la synthèse de ces contributions en nous demandant si la notion de contexte est opératoire ou si elle n'est en définitive qu'un moyen de réintroduire le sujet de l'énonciation dans le calcul du sens des énoncés, sans vouloir le nommer.

Patrick SCHMOLL
CNRS UMR "LANDISCO"